



**HAL**  
open science

## Un ordre divin à Byblos. Dédicace sur un trône de pierre

Jean-Baptiste Yon

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Yon. Un ordre divin à Byblos. Dédicace sur un trône de pierre. BAAL - Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises, 2004, 8, pp.315-321. halshs-04447041

**HAL Id: halshs-04447041**

**<https://shs.hal.science/halshs-04447041>**

Submitted on 8 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Un ordre divin à Byblos Dédicace sur un trône de pierre

JEAN-BAPTISTE YON

*Dans le cadre du volume VIII/2 des Inscriptions grecques et latines de la Syrie (Liban Nord), les recherches menées à Byblos ont conduit à la découverte d'un siège inscrit en grec. L'objet, dédié par deux frères sur un ordre divin, à l'époque romaine, donne l'exemple des avatars d'un type iconographique «phénicien», celui du siège votif inscrit, connu par de multiples exemples et en particulier par une inscription bilingue phénicienne et grecque qui provient peut-être également de Byblos.*

Le siège en pierre et l'inscription présentés ici ne sont pas inédits, mais ont été publiés avec une bonne photo et une traduction sans commentaire en 1963 par Erwin J. Wein et Ruth Opificius dans un ouvrage sur Byblos destiné au grand public<sup>1</sup>. À ma connaissance, le monument n'a jamais été repris, et surtout, n'a pas reçu le commentaire qu'il méritait. Il constitue pourtant un bon exemple d'un type de religiosité caractéristique de l'époque impériale (les «ordres divins»), en même temps qu'un témoignage sur les avatars d'une iconographie de type «phénicien» sur la côte libanaise, celle des sièges votifs inscrits. Lors de la mission de prospection à l'automne 2003 pour le corpus des inscriptions grecques et latines du Liban-Nord (dans le cadre des IGLS), j'ai pu revoir ce monument à Jebeil. Je remercie la Direction générale des Antiquités, en particulier son Directeur,

M. Frédéric Husseini, ainsi que Mme Tania Zaven, archéologue responsable de la région de Jebeil-Byblos, pour m'avoir permis de travailler sur place<sup>2</sup>.

La pierre se trouvait au début des années 1960 «conservée près de l'entrée du site archéologique à Byblos, dans un petit jardin»<sup>3</sup>. Elle est maintenant dans un dépôt de la Direction Générale des Antiquités, au pied du château croisé de Byblos. Son contexte archéologique semble donc perdu, même si une origine giblite est probable. Il s'agit d'un siège de pierre cubique, vide, avec une patte de lion sur chaque côté<sup>4</sup>. Ces pattes encadrent l'inscription grecque.

Dimensions du siège: 63 x 63 x 48 cm; hauteur des lettres: 3,8 à 4,7 cm (pour le *phi*). Revu et photographié (Figs 1 et 2).

Ἀφροδείσ-  
 ιος καὶ Ἄρχας  
 οἱ Φιλοκρά-  
 4 τους χρη-  
 ματίσθεν-  
 τες ἀνέθη-  
 καν.

«Aphrodisios et Archas, fils de Philokratès, qui ont reçu un ordre divin ont dédié (ce monument)»<sup>5</sup>.

La gravure est peu soignée et les lignes sont sinueuses. L. 2: le *chi* a peut-être été ajouté après un oubli, car il est plus petit et légèrement collé au *alpha* qui le suit. L. 3: le *phi* est plus grand que celui de la ligne 1, sans doute parce qu'il s'agit d'un *omicron* transformé par l'ajout d'une barre verticale. À la ligne 1, le cercle du *phi* (l. 1) est un peu plus petit que les autres lettres rondes (*omicron*, *epsilon*, *sigma*).

La paléographie permet de dater l'inscription de l'époque impériale, ce qui est également le cas de la majorité des inscriptions grecques de Byblos. L'écriture est assez semblable à celle d'une inscription de Sidon signalée par J.-P. Rey-Coquais et publiée récemment par R. Gordon, qui date de 251 selon l'ère de Sidon, soit 141 de l'ère chrétienne<sup>6</sup>. Certains traits de l'inscription de Byblos peuvent indiquer une date plus basse (*théta* à barre transversale, *kappa* aux barres 'longues', *phi* dépassant en haut et en bas). L'écriture est également plus irrégulière, ce qui n'est pas un critère de datation, mais invite à se méfier des comparaisons fondées sur le seul critère paléographique<sup>7</sup>.

L'onomastique des personnages ne pose pas de problème. Seul le nom Ἄρχας est assez rare. Inconnu au Proche-Orient jusqu'à présent, il n'est en effet attesté qu'en Italie du Sud et en Sicile d'après les volumes parus du *Lexicon of Greek Personal Names*. Il est curieux que les premiers éditeurs du texte aient voulu faire de ces personnages «*zwei Bürger aus Athen (?)*». Certes, le nom Ἀφροδίσιος est des plus courants à Athènes<sup>8</sup>, tout comme Φιλοκράτης, mais cela est vrai dans l'ensemble du monde grec, et on connaît à Byblos même un autre Φιλοκράτης<sup>9</sup>. On n'y connaît pas d'Ἀφροδίσιος, mais on peut citer un exemple à Tyr et un autre à Qala'at Qalota qui

prouvent que ce nom, sans être fréquent, est bien attesté en Syrie<sup>10</sup>. En raison de la nature du support de la dédicace (voir *infra*), on pourrait être tenté de mettre ce nom en rapport avec le culte d'Astarté assimilée à Aphrodite. La formule onomastique elle-même (οἱ suivi du patronyme au génitif) est plus rare, mais bien attestée, quand il s'agit de deux frères<sup>11</sup>.



Fig. 1: L'inscription (photo J.-B. Yon).

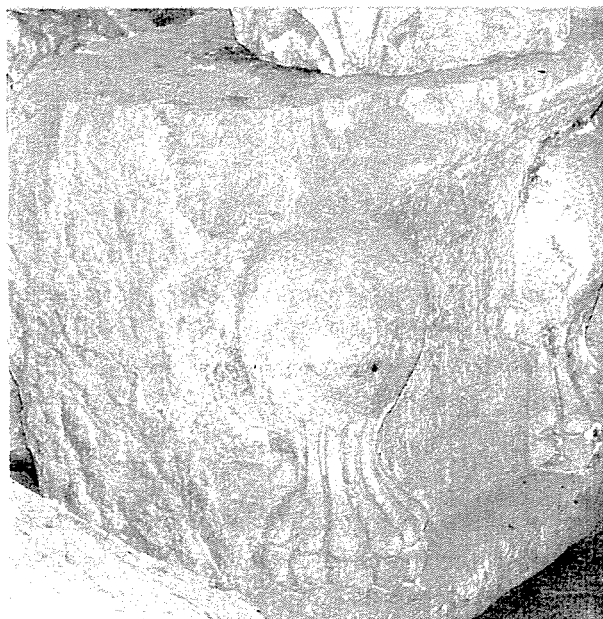


Fig. 2: Le siège (photo J.-B. Yon).

L'analyse du formulaire tend à confirmer la datation proposée d'après la paléographie. Certes, les exemples d'inscriptions comportant l'expression  $\kappa\alpha\tau'$   $\delta\upsilon\alpha\sigma$  ou des formules similaires sont nombreux depuis l'époque classique<sup>12</sup>. Toutefois, bien que le verbe  $\chi\rho\eta\mu\alpha\tau\acute{\iota}\zeta\omega$  (au passif dans le sens de «recevoir un ordre divin») et les mots de la même famille ( $\chi\rho\eta\mu\alpha\tau\iota\sigma\acute{\mu}\acute{o}\varsigma$ ) soient employés régulièrement dès l'époque hellénistique<sup>13</sup>, beaucoup d'exemples sont postérieurs au début de l'ère chrétienne<sup>14</sup>. En ce qui concerne le Proche-Orient où les inscriptions antérieures à l'époque romaine sont rares, quel que soit leur type, le verbe  $\chi\rho\eta\mu\alpha\tau\acute{\iota}\zeta\omega$  apparaît rarement<sup>15</sup>. Toutefois, on y trouve souvent des formules dont la signification est analogue à celle de ce verbe et qui emploient le mot  $\kappa\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\upsilon\sigma\iota\varsigma$  «ordre» ou d'autres mots de la même famille<sup>16</sup>.

Comme on le verra plus loin, le trône sur lequel l'inscription se trouve date probablement de l'époque romaine; il est évidemment possible que le siège et la dédicace ne soient pas exactement contemporains.

Dans un article déjà ancien<sup>17</sup>, Paul Veyne a pu montrer que ce type de texte était typique d'une période pendant laquelle la relation entre la divinité et ses fidèles se faisait plus proche, et dans laquelle tout rêve était manifestation divine. Il est peu probable qu'il se soit agi ici d'un oracle au sens propre: les seules attestations d'un véritable culte oraculaire à Byblos et sur son territoire sont celles pratiquées à Afqa, aux sources du fleuve Adonis (Nahr Ibrahim moderne), selon des modalités tout à fait différentes<sup>18</sup>. Les interventions directes de la divinité par des apparitions (principalement en songe) semblent d'après les sources épigraphiques assez courantes, sans impliquer forcément toute l'organisation d'un culte oraculaire. Comme le note P. Veyne, «les fidèles s'attachent davantage aux messages de la volonté divine qu'à la technique rituelle utilisée»<sup>19</sup>. D'autres formes de manifestations divines sont également envisageables.

La divinité qui a donné l'ordre n'est pas nommée. Il est tentant de l'identifier à un aspect de la Dame de Byblos (Baalat Gubal) connue par les textes phéniciens et égyptiens. On peut penser également à Astarté (d'ailleurs identifiée à la précédente à l'époque romaine, voir *infra*), ou encore à Adonis, qui sont apparemment les grandes divinités de Byblos à l'époque romaine, mais aucun élément, ni dans le

texte, ni dans ce que l'on connaît des cultes de la cité ne permet de formuler autre chose que des hypothèses.

Seule la forme du monument peut permettre quelques hypothèses. En effet, le siège inscrit s'apparente aux sièges votifs dédiés à diverses divinités phéniciennes et spécialement à Astarté<sup>20</sup>. Cependant, sur les trônes phéniciens, les sièges sont flanqués par des animaux, et précisément par des sphinx, et non seulement par les pattes de ceux-ci. Ces trônes dits «d'Astarté» ont été bien étudiés et on les date généralement de l'époque hellénistique. Néanmoins, un des seuls exemples précisément datés, un trône sidonien avec inscription grecque, porte la date de 60 ap. J.-C. (selon l'ère de Sidon)<sup>21</sup>. Comme pour le trône de Byblos, il s'agit bien de la dédicace de l'objet lui-même à une divinité non nommée. D'après les autres exemples de trônes du même type qui ont été rassemblés, il apparaît assez nettement qu'Astarté n'est jamais entourée par des lions, mais par des sphinx<sup>22</sup>. Il est évident que rien ne permet d'identifier à quel animal, lion ou sphinx, appartiennent les pattes du trône de Byblos étudié ici.

Le recueil classique de G. M. A. Richter fournit un bon exemple de trône dédié à des divinités dans le monde grec avec un monument dédié à Isis, Osiris et Anubis<sup>23</sup>. Néanmoins, dans ce cas, comme dans celui des trônes dits d'Astarté, des animaux en pied (lions ou sphinx) flanquent le siège, ce qui les différencie du trône de Byblos, seulement flanqués de chaque côté d'une patte d'animal<sup>24</sup>.

Du point de vue typologique, la présence des pattes de lion permet plutôt de rapprocher le monument de Byblos d'un trône de pierre du théâtre de Dionysos à Athènes, semblable également dans la disposition du texte épigraphique (entre les pattes). L'inscription est du III<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C., mais elle recouvre un autre texte, datable apparemment du III<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.<sup>25</sup>, ce qui indiquerait une date sensiblement plus ancienne que celle du siège de Byblos. En effet, d'après des critères stylistiques (forme des pattes du lion), ce dernier est fort probablement d'époque impériale<sup>26</sup>. Il s'inscrit donc dans une tradition hellénique bien attestée pour des monuments de type profane.

Si la forme des monuments d'Athènes et de Byblos est donc similaire (à l'exception du dossier),

l'inscription que porte ce dernier prouve sans nul doute le caractère religieux de la dédicace et donc de l'objet qui est dédié. Le monument athénien est bien différent puisqu'il porte une dédicace de la Boulè en l'honneur d'un certain Marcus Ulpus Eubiotos, illustrissime consulaire et archonte éponyme<sup>27</sup>. Un siège qui a pour modèle les trônes de proédrie (destinés à recevoir un humain) est donc transformé en un trône vide, qui manifeste *in absentia* la présence de la divinité, selon une coutume ancienne sur la côte phénicienne.

Ce type d'adaptation de motifs anciens est également attesté par un autre exemple, celui d'un petit trône votif en céramique, d'origine inconnue, qui porte le nom de la déesse Astarté en grec (Ἀστάρτη) et celui de la Dame de Byblos (b'lt gbl) en phénicien (Figs 3 et 4). D'après la paléographie du grec, il est douteux qu'il puisse être bien antérieur à l'époque romaine<sup>28</sup>. Là encore, il s'agit d'un trône vide, dont le lien avec la divinité est mis en relief par la double inscription. Toutefois, il est de facture beaucoup plus simple que les exemples cités ci-dessus, en particulier en raison de l'absence de décor animal. La dénomination de la déesse en phénicien («La Dame de Byblos») invite à en faire un objet fabriqué à Byblos même ou à proximité. Si l'on accepte cette hypothèse, déjà envisagée par le premier éditeur, on voit le parallèle qu'on peut en tirer pour le trône dédié par Archas et Aphrodisios<sup>29</sup>.

On assisterait ainsi à la transformation du culte des trônes d'Astarté avec l'utilisation, à Byblos même, d'un objet qui rappelle les sièges d'Astarté tout en appartenant à une série bien connue dans le monde gréco-romain, où l'usage en est plutôt 'profane'. Le deuxième siège (en céramique) montre aussi comment des traditions phéniciennes qui remontent à la période achéménide au moins sont réadaptées dans un contexte légèrement différent à l'époque romaine, et simplifiées, signe peut-être d'une adoption de ces types iconographiques dans une partie plus large de la population.

De même, la dédicace, peut-être adressée à une divinité locale (Astarté, Adonis, la Baalat Gubal ?), utilise néanmoins un vocabulaire tout à fait banal en Grèce ou en Asie Mineure, prouvant une fois de plus l'intégration des cités de la côte phénicienne dans les différents courants culturels, religieux et artistiques du monde gréco-romain.



Figs 3 et 4: d'après *Kunst und Handwerk der Antike* (Auktion 14.2. Dezember 1983), Bâle, 1983, p. 31, n° 152.

## Notes

- 1- Erwin J. Wein et Ruth Opificius, *7000 Jahre Byblos*, Nuremberg, 1963, p. 44 (traduction) et pl. 42.
- 2- J'ai également pu bénéficier des conseils de MM. P. - L. Gatier et J. Aliquot (HISOMA Lyon et Tours) ainsi que de M. J. - Ch. Moretti (IRAA Lyon); qu'ils en soient remerciés.
- 3- «Neben dem Eingang zur Grabungsstätte in Byblos in einem kleinem Vorgarten aufbewahrt».
- 4- Si le coin supérieur gauche de la face avant a été cassé, le bloc est complet à l'arrière; le cube n'a donc apparemment jamais été surmonté d'un dossier.
- 5- Les premiers éditeurs traduisaient de manière erronée «*Aphrodeisios und Aras, die die Amtsgeschäfte des Philokrates geführt haben, haben (dies) errichtet*».
- 6- J.-P. Rey-Coquais, «Inscriptions inédites de Sidon», *ΕΠΙΓΡΑΦΑΙ Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini*, Tivoli, 2000, p. 825; R. Gordon, «Trajets de Mithra en Syrie romaine», *TOPOI* 11/1, 2001, p. 85 et fig. 9, p. 131 (voir M. Dunand, *Bull. Mus. Bey.* 26, 1973, pl. XVI, photo uniquement). Pour l'ère de Sidon, voir J.-P. Rey-Coquais, «Inscriptions inédites de Sidon», p. 816-817; pour une interprétation différente, voir également G. Kiourtzian, «La stèle MA 3039 du Louvre et l'ère de Sidon», *Cahiers archéologiques* 50, 2002, p. 21-26.
- 7- La comparaison avec les tableaux paléographiques de C. B. Welles (in C. H. Kraeling éd., *Gerasa, City of the Decapolis*, New Haven, 1938, p. 361-367) invite également à proposer une date au II<sup>ème</sup> ou au III<sup>ème</sup> siècle. On rappellera néanmoins les remarques sur le manque de fiabilité de ces critères dans M. Sartre, *IGLS XIII/1 Bostra*, Paris, 1982, p. 31-35.
- 8- 473 occurrences dans le volume II du *Lexicon of Greek Personal Names, Attica*. Il n'y a apparemment pas d'Aphrodisios fils de Philocratès attesté en Attique.
- 9- Texte fragmentaire publié par Ch. Fossey, sur copie du P. Jullien, *BCH* XVIII, 1894, p. 548 et repris par R. Dussaud, *Rev. arch.* 1896 I, p. 301. Une épitaphe béotienne signale aussi un certain Philocratès de Sidon, disciple d'Épicure: *IG* VII, 3226 (= W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften* 1516).
- 10- Tyr: J.-P. Rey-Coquais, *Fouilles de Tyr, Les inscriptions de la nécropole*, *Bull. Mus. Beyrouth* XXXI, 1977, n° 31; Qala'at Qalota: *IGLS* II, 383, repris par P.-L. Gatier, *TOPOI* 7/2, 1997, p. 758 (avec la figure 3) [SEG 47, 1924]. On peut ajouter quelques Aphrodisios dans des inscriptions de Grèce qui concernent des Phéniciens (Sidoniens et Tyriens): voir M.-F. Baslez, «Cultes et dévotions des Phéniciens en Grèce: les divinités marines», *Studia Phoenicia IV. Religio Phoenicia* (éd. C. Bonnet, Éd. Lipinski et P. Marchetti), Namur, 1986, p. 289-305 (en particulier p. 300-301). Comme le remarque l'auteur, «le nom d'Aphrodisios n'est qu'assez exceptionnellement porté dans l'émigration, ce qui suggère qu'Astarté n'y est pas systématiquement confondue avec Aphrodite». Pour le culte d'Aphrodite au Proche-Orient, plus particulièrement sur la côte phénicienne, voir dernièrement le bilan de P.-L. Gatier, «Inscriptions du Proche-Orient: questions de provenance», *ZPE* 147, 2004, p. 139-144.
- 11- Dans une inscription de Delphes, Πολυτιμίδας καὶ Μεγάρτας οἱ Μελισσίωνος (Fr. Lefèvre, *Corpus des inscriptions de Delphes* IV, n° 118); dans une inscription de Phrygie, Μανης καὶ Ἀσκλᾶ[ς] οἱ Δόμνου (L. Robert, *OMS* I, p. 413). En Syrie, les exemples sont assez nombreux à Palmyre: *Inu. Inscr. Palmyre* IV, 9a [SEG 7, 164] (Ααιλαμεις καὶ Ζηνόβιος οἱ Αιρανου); VIII, 59 (Βωλης Μοκε[ι]μιαιος Λισαμσος Αιρανης καὶ Βεελαιος οἱ Ουαβαιου); X, 1 (Μαλχος Μουκιανός καὶ Ἡλιόδωρος οἱ Θεοδώρου) et 130 (Ζεβειδας Αβδας καὶ Αβδασθωρης οἱ Νεσα); SEG 35, 1503 (Αιεγος καὶ Μοκειμιοσ οἱ Λισαμου) pour n'en citer que quelques-uns; pour une femme seule à Burqush (Barkousa) dans l'Hermon syrien: Μαβογις ἡ Διοδότου (R. Mouterde, *MUSJ* 29, 1951-1952, p. 36, n° 6).
- 12- Voir F. T. van Straten, «Daikrates' Dream. A Votive Relief from Kos, and some other kat'onar Dedications», *Babesch* 51, 1976, p. 1-38. Pour un exemple syrien du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. avec κατ' ὄναρ (à Shaizar ou Apamée), SEG 44, 1332. On retrouve la même formule dans un texte des environs de Sidon, daté de 147 ap. J.-C.: E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, p. 397 («Ἐτους ζνσ', μηνός Ἀπελλαίου ιε', Θρεπίτων (Ν)είκωνος τοῦ Σωσίππου τοὺς δύο ἰλέοντας Διὶ Ὀρείῳ, κατ' ὄναρ, ἐκ τῶν ἰδίων, εὐσεβῶν ἀνέθηκεν).
- 13- *Sylloge*<sup>3</sup>, 663 (Délos).
- 14- On peut renvoyer à L. Robert, *Hellenica* I, Limoges, 1940, p. 72, avec la n. 1. Voir aussi L. Robert, *Hellenica* II, Paris, 1946, p. 148 et *Les Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Paris, p. 380-381 avec les n. 1-2, p. 381-382 («Le mot χρηματισμός signifie 'oracle' sans attacher nécessairement au mot le sens de divination dans un sanctuaire; l'oracle peut être rendu par la divinité en songe»), ainsi que «Les inscriptions de Thessalonique», *Revue de Philologie* 1974, p. 180-246 (à la p. 205).
- 15- Pour le Proche-Orient, je n'ai repéré qu'un seul exemple, à Baalbek, la dédicace d'une statue à «Zeus Très-Grand d'Héliopolis» par un Apollonios-Apollinarios d'Arados [εὐξάμ]ενος κατὰ χ[ρηματισ]μὸν (*IGLS* VI, 2729 = Y. Hajjar, *La triade d'Héliopolis-Baalbek* I, *EPRO* 59, Leyde, 1977, n° 18). Comme me l'a fait remarquer J.

Aliquot, les exemples latins des formules *ex iussu*, *ex responso* sont nombreux. Le dialogue entre un fidèle (malade) et un dieu à Baetocaecé (SEG 47, 1932) fournit également un exemple spectaculaire de ce type de relations.

**16-** Le substantif est le plus courant: dans l'Hermon, Κατὰ κέλευσιν θεοῦ μεγίστου κὲ ἀγίου ὑ ὁμνύοντες ἐντεῦθεν. (Ch. Clermont-Ganneau, *RAO V*, Paris, 1903, p. 350 pl. VIII). Moins proches de Byblos sont les exemples suivants: à el-Hosn près de Harim en Syrie du Nord, κατὰ [κέλε]υσιν Διὶ Κορυφῆω (*IGLS II*, 652); à Hiéropolis-Membidj, κατὰ κέλευσιν Ἀπόλλωνος τοῦ κυρίου (H. Seyrig, *Syria* 20, 1939, p. 303 [= *Ant. syr.* III, 1946, p. 34]); à Doura Europos, Θέω Γαρεϊβωλφ Σκρειβώνιος Μουκιανὸς χιλίαρχος ἐποίησιν κατὰ κέλευσιν (*Dura Prel. Rep.* II, p. 90-91, H 3 = *Ann. ép.* 1931, 115; SEG 7, 338); à Giddan au sud d'Abou Kemal, ἐκ κελεύσεως θεοῦ κὲ ἀρχόντων (SEG 14, 829). Une inscription de Haloua (publiée par J. Aliquot dans ce même numéro de BAAL) offre un nouvel exemple du substantif. Pour l'usage du verbe: Χρῦσα καθὼς ἐκελεύσθη τῆς θεοῦ ἀνέθηκεν (H. Lammens, *Musée belge IV*, 1900, p. 310, n° 57) inscription de provenance inconnue, mais conservée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au patriarcat maronite de Bkerké; autre exemple syrien avec une inscription provenant de Gaziantep, Ἐκέλευσεν ὁ θεός (*Ann. ép.* 1941, 106 = M. Hörig et E. Schwertheim, *Corpus Cultus Iovis Dolicheni*, Leyde, 1987, p. 15, n° 9).

**17-** «Une évolution du paganisme gréco-romain: injustice ou piété des dieux, leurs ordres et "oracles"», *Latomus* 45, 1986, p. 259-283 (repris dans P. Veyne, *La société romaine*, coll. "Des travaux", Paris, 1990, p. 281-310).

**18-** Pour les cultes oraculaires en Syrie et en Phénicie, liste très complète dans Y. Hajjar, «Divinités oraculaires en Syrie et en Phénicie», *ANRW II* 18 (4), p. 2236-2320. Malgré l'inclusion dans la liste de cultes dont l'aspect oraculaire est plus que douteux, Byblos n'apparaît qu'à propos de la coloration du fleuve Adonis, manifestation pour les habitants de Byblos qu'arrivait le moment de célébrer le deuil d'Adonis. Pour le culte oraculaire à Afqa, Zosime (I, 58, 1-2; trad. F. Paschoud): «À mi-chemin entre Héliopolis et Byblos, il y a un endroit nommé Aphaca où se trouve un sanctuaire de l'Aphrodite d'Aphaca; près du temple, il y a un lac qui ressemble à un bassin artificiel; or, vers le temple et dans les environs, un feu, ressemblant à une torche ou à une boule, apparaît en l'air quand se tiennent à intervalles fixes, des rassemblements à cet endroit; il est apparu même jusqu'à nos jours. Ceux qui se rassemblaient déposaient dans le lac, en l'honneur de la déesse, des offrandes en or et en argent, ainsi que des tissus en lin, en byssus et en d'autres matières précieuses; si les dons paraissaient agréables, les tissus tombaient aussi au fond de l'eau comme les objets pesants, si au contraire ils étaient refusés et

méprisés, on pouvait voir flotter sur l'eau les tissus eux-mêmes et aussi les objets en or, en argent et en d'autres matières qui naturellement ne flottent pas sur l'eau, mais coulent».

**19-** P. Veyne, «Une évolution du paganisme gréco-romain...», p. 295 (de la réédition, 1990).

**20-** Exemples dans le catalogue de l'exposition *Liban l'autre rive*, Paris, 1998, aux p. 159 (Byblos) et 164-165 (Sidon et Tyr). Voir M. Delcor, «Les trônes d'Astarté», *Atti del I Congresso internazionale di Studi Fenici e Punic* (Rome, 5-10 novembre 1979), Rome, 1983, p. 777-787, ainsi que du même l'article «Astarté» du *LIMC III/1*, 1986, p. 1077-1085 où l'on trouvera la bibliographie antérieure. J. L. Lightfoot (dans son édition de Lucien: *Lucian, On the Syrian Goddess*, Oxford, 2003) présente nos connaissances sur les trônes, qu'ils soient occupés par une divinité flanquée par des animaux ou qu'ils soient vides (p. 33-34, 449-451 en particulier pour Astarté). Catalogue très complet de M. Metzger, *Königsthron und Gottesthron: Thronformen und Throndarst. in Ägypten und im Vorderen Orient im 3. und 2. Jahrtsd. vor Christus* (2 vol.), Kevelaer et Neukirchen-Vluyn, 1985, qui, malgré son titre, inclut des documents d'époque romaine. Plus spécifiquement sur la Phénicie, mais ne dépassant pas le début de l'époque hellénistique: E. Gubel, *Phoenician Furniture: a Typology based on Iron Age Representations with Reference to the Iconographical Context (Studia Phoenicia VII)*, Louvain, 1987.

**21-** Pour la datation hellénistique, A. Hermary, «Amathonte de Chypre et les Phéniciens», *Studia Phoenicia V. Phoenicia and the East Mediterranean in the first Millennium BC, Orientalia Lovaniensia Analecta 22*, (éd. Éd. Lipinski), Louvain, 1987, p. 387. L'inscription du trône de Sidon a d'abord été publiée par H. Seyrig (*Syria* 36, 1959, p. 52 [= *Ant. syr.* VI, 1966, p. 25]); on en trouvera une photo dans *Syria* 5, 1924, pl. XXXII, 4-5 et plus récemment dans le catalogue *Pierres et croyances, 100 objets sculptés des Antiquités du Liban*, Beyrouth, 1999, n° 15 (voir M. Delcor, «Les trônes...», p. 778 pour la bibliographie complémentaire). Sur l'inscription, qui pose des problèmes d'interprétation, voir dernièrement J.-P. Rey-Coquais, *National Museum News* 7, 1998, p. 36.

**22-** Voir par exemple, R. de Vaux, *MUSJ* 37, 1960-1961, p. 115, n. 2 à propos d'un autre trône de Byblos (publié par M. Dunand, *Fouilles de Byblos II*, 1, 1954, p. 79-80, n° 7255) flanqué de deux animaux à identifier à des sphinx et non à des lions.

**23-** G. M. A. Richter, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans*, Londres, 1966, fig. 142. À l'Ashmolean Museum d'Oxford, *CIG* 6841; voir M. N. Tod, *JHS* LXXI, 1951, p. 175-176 qui penche pour une origine délienne. Vue acceptée par L. Vidman, *Sylloge inscriptionum religionis Isiacae et Sarapiacae*, Berlin, 1969, p. 78 et p. 158.

**24-** Les trônes illustrés aux fig. 154-165 du recueil de G. M. A. Richter, *The Furniture...*, prouvent que les côtés des



trônes de ce type dit «de proédie» pouvaient eux aussi être décorés avec des animaux en pied (quatre trônes issus d'un même modèle). Voir aussi *ibid.*, fig. 498: ce genre de trône semble pourtant plus rare dans ce contexte officiel et civique.

**25-** On trouvera de nombreux exemples de trônes dans G. M. A. Richter, *The Furniture...*, fig. 37-62 (trônes égyptiens, mésopotamiens et grecs), 486-504 (trônes romains). Pour les trônes pleins (c'est-à-dire dont les pieds ne sont pas indépendants), qui sont, selon G. M. A. Richter, employés dans un but votif ou cultuel, ou bien pour des sièges honorifiques placés dans les théâtres et les lieux publics, voir *ibid.*, p. 28-31, avec les fig. 128-141. Le trône d'Athènes est illustré aux figures 139-141 et le texte publié dans *IG II-III<sup>2</sup>*, 3700. Voir également l'étude typologique des trônes par M. E. Micheli, *Boreas* 10, 1987, p. 63-80.

**26-** Voir les exemples rassemblées par Richter, *The Furniture...* aux figures 491 et suivantes.

**27-** Sur ce personnage, voir S. Follet, *Athènes au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> siècle: études chronologiques et prosopographiques*, Paris, 1976, p. 39-40 et S. Byrne, *Roman Citizens of Athens (Studia Hellenistica 40)*, Louvain, 2003, p. 457-458 avec la bibliographie récente.

**28-** Ἀστάρτη θεᾶ Μεγίστη et lb'lt gbl. Publié d'après un catalogue de vente par P. Bordreuil, «BAALIM II. IV. 3», *Syria* 62, 1985, p. 182-183 (H: 11.6). Pour la date, voir *Bull. ép.* 1987, 110 (M. Sève: «I - II<sup>ème</sup> siècle. ap. J.-C.») et *SEG* 35, 1490 (J. Bingen: l'inscription «cannot be earlier than the first century BC»). Éd. Lipinski, *Dieux et déesses de l'univers phénicien et punique*, Louvain, 1995, p. 73 propose, comme P. Bordreuil, une date aux alentours du IV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. Il ajoute que «la brève formule phénicienne pourrait être postérieure et indépendante de l'inscription grecque». S'il est difficile d'imaginer que l'inscription phénicienne pourrait être plus tardive que le début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., l'inscription grecque n'est sûrement pas antérieure à la fin de l'époque hellénistique. Tout au plus peut-on considérer que l'inscription phénicienne est antérieure à l'inscription grecque. En l'absence de l'examen direct de l'objet, cela reste sujet à conjectures. Inversement, la présence de *iota* adscrits n'incite évidemment pas à donner une date trop tardive à l'inscription grecque; sur ce sujet, voir H. Seyrig, «Ant. syr. 47, Antiquités de Beth-Maré», *Syria* 28, 1951, p. 109-110 (= *Ant. syr.* IV, 1953, p. 155-156): leur usage est très rare après le I<sup>er</sup> siècle de notre ère et en tout état de cause jamais postérieur au règne de Marc-Aurèle.

**29-** On signalera pour finir une inscription de Deir el-Aachayier (Hermon): dédicace d'un δῖφος «trône» à des divinités locales, en l'an 242 de l'ère de Sidon (= 132 apr. J.-C.), voir L. Jalabert, *MFO Beyrouth* 2, 1907, p. 278-280, n° 70. Il n'est malheureusement pas possible de savoir à quoi ressemblait ce trône.